



Ministère
de la Sécurité
publique

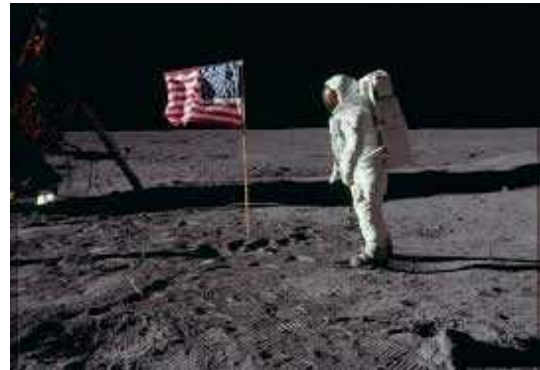


Services correctionnels du Québec
La réinsertion sociale
AU CŒUR DE NOS ACTIONS

50 ans d'engagement envers la réinsertion
sociale, ses défis et ses bienfaits



DANS L'HISTOIRE



UQÀM

Votre  gouvernement

Québec    

Les années 60

- ✓ Recours massif à l'incarcération
- ✓ Le Québec détient la palme du recours à l'emprisonnement au Canada.

1965

- ✓ Création du service des prisons



Les années 60



1967:

- ✓ Création du Service de probation
- ✓ Embauche des premiers agents de probation par le ministère de la Justice.

1968:

- ✓ Embauche, en détention, des premiers agents de probation (7) à Montréal et Québec.

1969, année charnière

Loi sur la probation et sur les établissements de détention
(Sanctionnée le 27 mai 1969)

- ✓ Permet la mise en place de programmes institutionnels adaptés aux besoins de la communauté.
- ✓ Met l'accent sur la notion de réinsertion sociale des contrevenants adultes.
- ✓ Permet l'adoption d'une philosophie générale en matière de réhabilitation.



1969, année charnière

Création de la Direction générale de la probation et des établissements de détention

- ✓ 1970: 28 agents de probation
- ✓ 1974: 140 agents de probation et
42 professionnels en milieu carcéral



La participation communautaire



1973: Embauche d'un responsable de la « participation communautaire ».

Extrait du rapport annuel de 1974:

« La participation communautaire s'avère, en effet, un moyen essentiel de faciliter la réintégration des contrevenants dans la société, et il y a lieu de faire en sorte que les unités administratives de la Probation et de la Détention ainsi que les organismes communautaires forment un tout et constituent les parties complémentaires d'un processus continu ».



1975: Création de la Direction de la participation communautaire.

1976: Ébauche d'une philosophie de traitement pour l'ensemble des établissements de détention.

1978: Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus et création de la CQLC

Alternatives à l'incarcération



- ✓ Programme de travaux communautaires (1980)
- ✓ Programme de travaux compensatoires (1982)





1985 : Le ministère de la Justice est scindé afin de créer le ministère du Solliciteur général;

1989 : Création du Ministère de la Sécurité publique (en remplacement de celui du Solliciteur général)

1992 : Entrée en vigueur de la Loi sur les services correctionnels

1995 : Fusion de la direction de la probation et de la direction des établissements de détention

1995



Réforme visant à diminuer le recours à l’incarcération et à optimiser les services en milieu ouvert

Annonce de la fermeture de 5 établissements de détention

Objectif du gouvernement : Investir davantage dans les mesures dans la communauté

Nouvelles dispositions (Code criminel)

1995

- ✓ Mesures de rechange pour les délinquants adultes
- ✓ Ordonnance de dédommagement
- ✓ L'incarcération est la mesure de dernier ressort pour l'exécution forcée des amendes

1996 : Entrée en vigueur de l'Ordonnance d'emprisonnement avec sursis (Code criminel)



Événements marquants



1997 : Homicides de 2 agents correctionnels par des membres du crime organisé

2000 : Affaire Bastien

2000 : Arrêt Proulx

2001 : Rapport Corbo « *Pour rendre plus sécuritaire un risque nécessaire* »

2007



- ✓ 5 février : Entrée en vigueur de la Loi sur le système correctionnel du Québec

Principes: Évaluation, Réinsertion, Protection

Réaffirme la place de la réinsertion sociale au cœur du mandat de la DGSC.

- ✓ Publication de la philosophie en matière de réinsertion sociale

Autres faits marquants



2010

- ✓ Plan d'action gouvernemental pour la réinsertion sociale des personnes contrevenantes
- ✓ Partenariat avec l'École nationale de police du Québec - Programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels (PIFASC)
 - 2010 à sept. 2019: 1683 ASC formés (39% femmes, 61% hommes)

Autres faits marquants



2010

- ✓ Réouverture de l'Établissement de Percé (spécialisé en délinquance sexuelle)

Depuis 2015

- ✓ Ouverture de nouveaux établissements de détention (4)

Les programmes

En établissement

- PARCOURS
- Offre très diversifiée de programmes dans les différents établissements.
- Le fonds de soutien à la réinsertion sociale (FSRS) est un partenaire important dans la mise en place d'une panoplie de programmes et services.



Les programmes

En collectivité

PARCOURS (groupe ou individualisé)

La DGSC peut compter sur la contribution de plusieurs partenaires et ressources de la communauté afin de rendre des services adaptés aux besoins des personnes qui leur sont confiées.



Portrait actuel des SCQ

- ✓ Établissements de détention: 18
- ✓ Direction des services professionnels correctionnels: 17 + une vingtaine de points de services à travers la province.

Près de 4500 employés (ASC, professionnels, gestionnaires, personnel administratif et ouvriers)

Partenariat avec plusieurs ressources communautaires



Quelques données



Milieu fermé (E.D.) (2018-19)

- ✓ 43 094 : Admissions en établissement de détention
- ✓ 4 487 : Population carcérale moyenne quotidienne
- ✓ 13 098 : Évaluations correctionnelles produites

Milieu ouvert (probation) (2018-19)

- ✓ 19 263 : Personnes contrevenantes suivies en collectivité
- ✓ 12 178 : Évaluations correctionnelles produites
- ✓ 3 895 : Évaluations produites à la Cour

Mandat



« En collaboration avec les institutions et les organismes avec lesquels ils partagent leur mission, les Services correctionnels contribuent à éclairer les tribunaux et assurent la prise en charge, dans la communauté ou en détention, des personnes qui leur sont confiées en favorisant la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. »

Bilan



50 ans plus tard, la réinsertion sociale est toujours au cœur du mandat de la Direction générale des services correctionnels.

Plusieurs études ont d'ailleurs démontré que la réinsertion sociale demeure la meilleure façon de protéger la société de façon durable.

Références



- P. Lalande, La probation, perdue dans l'angle mort de la criminologie québécoise, juillet 2012. Direction des programmes, Direction générale adjointe aux programmes, à la sécurité et à l'administration, Direction générale des services correctionnels, Ministère de la Sécurité publique.
- P. Lalande, Évolution des politiques pénales et du discours à propos de l'emprisonnement au Canada et au Québec : de 1969 à 1999, 2000. Direction de l'administration et des programmes, Direction générale des services correctionnels, Ministère de la Sécurité publique.
- Loi sur le système correctionnel du Québec
- Statinfo

Une pionnière



Présentation de l'entrevue réalisée avec M^{me} Anita Beaudoin,
Agente des services correctionnels de 1966 à 1992.

Questions?



Merci de votre attention !

Nancy Corriveau, Directrice DSPC Mauricie-Centre-du-Québec
nancy.corriveau@msp.gouv.qc.ca

Karine Morneau, Agente de probation DSPC MTL-SO
karine.morneau@msp.gouv.qc.ca

Cindy Perrier, Conseillère en milieu carcéral É.D. Hull
cindy.perrier@msp.gouv.qc.ca